Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 30 (1901)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

intérêts permettent de répartir annuellement à chacun de ses membres une somme de 5 fr. comme contribution aux frais d'un voyage. A combien se monte ce capital, sachant qu'il est placé au 4 ½ % ? — *Rép.* 5,111 fr. 11

VIe Série

4. Lors du dernier recensement fédéral du bétail, la valeur moyenne d'une vache a été estimée 438 fr. ; il y a dix ans, elle n'était que de 375 fr. Quelle est la différence ? — *Rép.* 63 fr.

3. Combien de francs valent ensemble 1 taureau à 456 fr., 8 vaches à 438 fr., 4 génisses à 316 fr. et 4 pièces de jeune bétail à 105 fr. chacune ? — *Rép.* 5,644 fr,

2. En 1896, 2350 pièces de gros bétail ont été atteintes de la surlangue en Suisse ; en 1898, il y en a eu 55,225 Combien de fois ce dernier nombre est-il plus grand que le premier ? — *Rép.* 23 fois ½

1. De 1886 à 1896, la valeur totale du bétail suisse est montée de 448,6 millions de francs à 592,4 millions de francs. Exprimer l'augmentation en % ? – *Rép.* 32.06 %

VII Série

4. Une parcelle de terre contient 2,250 mètres carrés. On en emploie 186 mètres carrés pour une place à bâtir. Combien en reste-il pour la cour et le jardin ? — *Rép.* 23 a 64 m²

3. Un mètre carré se paye 8 fr. 50. Que coûtent 2.550 mètres carrés ? — *Rép.* 21,675 fr.

2. Un terrain quadrangulaire a un pourtour de 202,5 m ; sa longueur est de 50,5 m. Quel est sa largeur ? — *Rép.* 50,65 m.

1. Sur un plan à l'échelle de 1 : 25, un terrain a une longueur de 0,55 m et une largeur de 0,48 m. Quelle est sa superficie réelle ? — *Rép.* 165 m.

Communiqué par A. P.

BIBLIOGRAPHIES

I

M. Louis Vorlet, Dr en médecine, à Payerne, ancien interne des Hôpitaux de Marseille, vient de publier un ouvrage intéressant intitulé : *Conseils aux mères de famille.*

Il faudrait une plume plus autorisée que la mienne pour faire ressortir les nombreux avantages d'un travail aussi essentiellement humanitaire. Le volume du Dr Vorlet compte environ 300 pages. Il se recommande et s'impose même aux mères de famille, tant par son côté d'hygiène et d'économie domestique que par sa forme scientifique traitant toutes espèces de questions. Nous trouvons, en effet, un peu de tout dans ce recueil intime, La physiologie du nouveau-né y est détaillée dans ses multiples questions d'allaitement, de régime, de sevrage, d'hygiène en parallèle avec l'éducation morale et intellectuelle de l'enfant. L'intérêt ne s'y ralentit pas un instant. L'auteur, avec un tact dont chaqne mère de famille lui saura gré, a su approfondir d'une manière parfaite un sujet des plus délicats ; on oublie, en le lisant, que c'est le médecin qui écrit.

Son désir, du reste, est de voir les parents lutter contre la routine

et les préjugés de certaines intelligences, puis, d'instruire et convaincre le cœur des mères, les premières et les meilleures éducatrices de l'enfance,

A l'hygiène fait suite la question des vêtements.

Voici plusieurs années que la Direction de l'Instruction publique de notre canton cherche à améliorer ce problème de l'hygiène du vêtement, si peu compris et jusqu'ici très négligé dans nos campagnes. Ce programme, largement discuté dans le recueil nouveau des ouvrages manuels, contient aussi les différents modèles de confections recommandés par l'auteur. Le Dr Vorlet, en insistant sur ce chapitre, démontre une fois de plus les difficultés de réagir contre certains préjugés des mères qui s'évertuent à conserver les coutumes et la routine des temps anciens. Nous avons eu maintes fois l'occasion de déplorer cette lacune dans nos campagnes, La jeune fille, qui sera appelée plus tard à remplir ces devoirs, ne s'intéresse pas assez à la confection de la layette de l'enfant. Elle aurait pourtant, dans son intérieur, auprès de petits frères ou de petites sœurs, une occasion excellente de s'y perfectionner. L'habillement du nouveau-né se modifie au fur et à mesure qu'il grandit Les soins à y donner varient sans cesse. L'enfant, avant tout, doit être à son aise et dans un état de propreté irréprochable. Pour ceia, il ne faut pas craindre l'usage de l'eau froide. En donnant à l'enfant des habitudes de propreté, on l'oblige à ne plus s'en passer dans l'avenir, et c'est là, sous le rapport de l'hygiène, le meilleur stimulant.

Si le corps demande des soins particuliers, la tête, les yeux, les oreilles, le nez et les dents exigent de même une attention soutenue. En usant des moyens faciles et à la portée de tous, les miasmes nuisibles et dangereux rencontreraient un élément de lutte qui diminuerait forcément leur influence pernicieuse. Il serait à désirer aussi que les localités de nos campagnes où l'habitude de se laver ou de se coiffer une fois par semaine seulement se fissent de plus en plus rares. Cette lacune, au reste, tend à disparaître, grâce au développement des communes les moins importantes et à la surveillance réitérée des Sociétés d'hygiène et d'éducation.

Le volume du Dr Vorlet, appelé à rendre d'importants services, aura, j'en suis sûre, un certain retentissement. Puisse-t-il se répandre non seulement dans les familles, mais encore dans les instituts, auprès des personnes que toute question de progrès et d'utilité publique doit intéresser. Mlle D., *inspect.*

II

La quatrième édition du *Recueil de chants pour l'école et la famille* a paru dernièrement, et la Commission, chargée de revoir cet ouvrage, semble avoir pleinement réussi dans sa tâche.

Il faut tout d'abord la louer d'avoir apporté quelques utiles transformations au solfège, sans rendre cependant cette partie trop difficile ou moins claire; et, en outre, ces exercices élémentaires, toujours arides pour les écoliers, gagnent beaucoup à être plus mélodieux, et par là même, plus attrayants.

Quant au choix des morceaux, il a été fait judicieusement et avec beaucoup de goût ; plusieurs nouveaux chants patriotiques sont à remarquer ; de même, certains chœurs à trois ou quatre voix, comme, par exemple, l'*Orage* de Rossini et l'*Helvétienne* d'Adam. Il est seulement regrettable que la Commission n'ait point songé à solliciter l'autorisation d'introduire, dans ce recueil, quelques-unes

des charmantes chansons de Dalcroze, si bien appropriées à la jeunesse des écoles.

L'apparition du plain-chant dans cet ouvrage est une heureuse innovation, d'une utilité incontestable, et qui rendra de réels services aux personnes chargées d'enseigner le chant liturgique à des jeunes gens. A. M.

III

Carte muette de la Suisse à l'usage des écoles. — Il a paru dernièrement, chez Payot, à Lausanne, une nouvelle carte de la Suisse, manuelle et muette, qui mérite d'être signalée au corps enseignant. Elle a pour auteur M. le professeur W. Rosier, à qui l'on doit maints ouvrages géographiques très appréciés. Elle est à l'échelle de 1-700000 et se recommande par une double impression claire, nette et peu chargée, jaune pour le relief du sol, noire pour l'hydrographie et les frontières. Il nous semble que les cours d'eau, dessinés en noir, ressortent mieux sur l'ensemble des détails et facilitent d'autant la lecture de la carte. Enfin — ce qui n'est pas à dédaigner — la carte Rosier ne coûte que 20 centimes l'exemplaire. G.

Chronique scolaire

France. — Nous avons reproduit le décret porté par le ministre de l'Instruction publique concernant la réforme de l'orthographe.

L'Académie française n'a pas voulu se désintéresser dans une question qui est plutôt de sa compétence. Elle nomma une Commission qui vient de modifier le décret du Ministre.

Elle désire aussi aplanir les pièges orthographiques qu'un zèle grammatical, parfois excessif, a introduits dans les examens. En conséquence, le texte des dictées d'examen devra être choisi, désormais, de manière à n'exiger qu'une connaissance générale et pratique de la langue.

La Commission demande, en outre, que l'on distingue entre l'examen et l'enseignement. Il y a certaines difficultés grammaticales qui ne peuvent être évitées, parce qu'elles résultent de nuances très délicates, mais nécessaires, de langage et de style. On doit en maintenir l'explication dans l'enseignement, sans pourtant en exiger la connaissance dans les examens.

Sous le bénéfice de ces observations générales, la Commission examine la liste des tolérances annexée à l'arrêté de M. Leygues. Elle préférerait que *témoin* fût invariable dans les phrases comme : *témoin les victoires que vous avez remportées*, et *je vous prends à témoin*. Elle admet que les participes passés : *approuvé*, *attendu*, *ci-inclus*, *ci-joint*, *excepté*, *on compris*, *y compris*, *ôté*, *passé*, *supposé*, *vu*, *étant donné*. employés sans auxiliaire et précédant le substantif soient toujours invariables. Elle ne s'oppose pas à ce qu'on puisse écrire : *envoyer une lettre franc de port*.

La Commission admet que l'on écrive indifféremment : *des confitures de groseilles* ou *de groseille ;* mais elle exige que le pluriel soit employé dans les cas où la pluralité est bien marquée. Par